

ANTI LICHENS

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE

ANTI LICHENS

UTILISATION

Produit curatif pour l'élimination des mousses, lichens,.... sur toutes surfaces.

FABRICANT

LABORATOIRE PAREVA

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

N° d'appel d'urgence

04.91.75.25.25 (Centre Antipoison de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

SUBSTANCES APPORTANT UN DANGER A LA PREPARATION :

PolyHexaMéthylènebiguanide : 5 à 15 %

Chlorure d'alkylbenzylammonium : 20 à 30 %

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

PRINCIPAUX DANGERS POUR L'HOMME : Produit nocif par contact avec la peau et par ingestion.

Produit corrosif : il peut provoquer des brûlures en cas de contact avec la peau, une détérioration des muqueuses après ingestion et des lésions oculaires si le produit est projeté dans les yeux.

PRODUIT DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT.

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement à grande eau. Attention : enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage). Consulter un spécialiste.

INHALATION

En cas d'inhalation suite à une pulvérisation du produit, placer la victime à l'air frais, dans un endroit bien ventilé. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

INGESTION

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance. Montrer l'étiquette au médecin.

Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. (oxydes d'azote (Nox), gaz hydrochlorhyque (HCl))

MOYENS D'EXTINCTION

Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés.

Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTION INDIVIDUELLE	Porter des gants, un vêtement et des lunettes de protection (et un appareil respiratoire en cas d'affection provoquée par les vapeurs) Se tenir éloigné d'éventuelles projections.
METHODE DE NETTOYAGE	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé). Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie... Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS	Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains après utilisation. Ne pas aspirer les vapeurs. Ne pas fumer. Ne pas boire, manger ou fumer pendant l'utilisation. Utiliser un équipement adéquat selon le type et la durée de manipulation prévus. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
STOCKAGE	Dans l'emballage d'origine; bien fermé.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROT. INDIVIDUELLES	Gants résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité ou écran facial, tenue de travail étanche. Douches de sécurité et lave-yeux à proximité des postes de travail.
MESURES GENERALES D'HYGIENE	Tenir à l'écart des produits alimentaires, de boisson et de nourritures pour animaux. Utiliser des vêtements protégeant tout le corps, des gants et des lunettes de protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés. Ne pas respirer les vapeurs.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: liquide
COULEUR	: incolore
ODEUR	: organique
pH à 25°C	: 4,50 - 5,50
DENSITE (20°C)	: 1,0030
SOLUBILITE DANS L'EAU	: soluble dans l'eau en toutes proportions.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE	La préparation est stable dans des conditions normales de stockage. (Ne pas surchauffer)
REACTIVITE	Ne pas mettre en contact avec des produits fortement oxydants, les acides et les alcalis. Corrode les métaux.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Produit nocif par contact avec la peau et par ingestion.
Effet corrosif sur la peau, les yeux, les muqueuses et tout l'appareil digestif.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Produit très toxique pour les organismes aquatiques. Empêcher toute pénétration dans les égouts et cours d'eau.
Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

DECHETS	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
EMBALLAGES SOUILLES	Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Éliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

N° ONU : 1760 Liquide corrosif, nsa, sels de tétraalkylammonium

TRANSPORT TERRESTRE Classe = 8 - GE III - Etiquette danger = 8 - N° de code danger = 80

TRANSPORT MARITIME Code IMDG = 8147 - Classe 8 - Groupe d' emballage = III
N° EMS = 8-155 - N° table GSMU = 760

TRANSPORT AERIEN Classe = 8 - Groupe d' emballage = III

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage er**Quantités Limitées**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 199 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"Contient du chlorure de tétraalkylammonium, du polyhexaméthylènebiguanide"

Symbole de danger : **C** - Corrosif et **N** - dangereux pour l'environnement

Phrases R :

- 21/22 - Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
- 34 - Provoque des brûlures.
- 50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases S :

- 1 / 2 - Conserver sous clef et hors de la portée des enfants.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un spécialiste.
- 28 - Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- 29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants, et un appareil de protection des yeux et/ou du visage.
- 45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = 2923.90.00

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.